

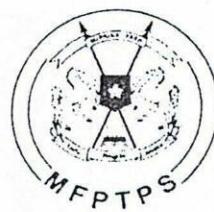
MINISTÈRE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET  
DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO  
Unité – Progrès – Justice

=====

**RAPPORT DE L'ATELIER DE VALIDATION DE  
L'AVANT-PROJET SOMMAIRE DU PROJET DE  
CONSTRUCTION DU CENTRE DE GERIATRIE DE  
BOBO-DIOULASSO**

*Juillet 2023*

Du 17 au 19 juillet 2023 s'est tenu dans la salle de réunion « PROGRES » de Privilège Hôtel à Ziniaré, l'atelier de validation de l'avant-projet sommaire (APS) du projet de construction du centre de gériatrie de Bobo-Dioulasso.

Ledit atelier avait pour objectif d'amender et de valider l'APS proposé par le groupement de cabinets Architecture Conseil et Assistance Technique (ACAT Sarl), Cabinet de Recherche et d'études Architecturale Associates (CREA Associates) et Architecture-Aménagement-Design-Ingénierie (AAIDI-Sarl).

Etaient présents à cette rencontre, les représentants des ministères en charge de la santé, de la fonction publique, de la solidarité nationale et des finances, ainsi qu'un représentant des retraités (voir la liste de présence en annexe).

Le présent rapport qui fait la synthèse des travaux s'articule autour des points suivants :

- la cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement des travaux ;
- la cérémonie de clôture.

### **I. De la cérémonie d'ouverture**

Débutée aux environs de 10 heures, la cérémonie d'ouverture a été présidée par monsieur **Karlé ZANGO**, Directeur général de la protection sociale du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale.

Prenant la parole, monsieur le Directeur général a souhaité la bienvenue à tous les participants dans la région du Plateau Central. Il a rappelé l'importance du centre pour la promotion et la protection de la santé des personnes âgées, la genèse du processus de construction des centres de gériatrie puis les objectifs de l'atelier.

Il a terminé son propos, en remerciant la Caisse nationale de sécurité sociale pour l'initiative de l'atelier et pour le soutien financier qui va permettre de réaliser et d'équiper l'infrastructure. Il a aussi exhorté les acteurs à une participation active et effective en vue d'atteindre les objectifs de l'atelier.

### **II. Du déroulement des travaux de l'atelier**

Les travaux ont connu trois (03) temps forts. Il s'agit de l'adoption du chronogramme des travaux, les communications introductives et des amendements de l'APS.

#### **II.1- De l'adoption du chronogramme**

Le chronogramme a subi des modifications. Les pertinentes ont porté sur la prise en compte de la communication sur l'expérience du centre de gériatrie de Ouagadougou, la présentation des termes de référence de l'APS et une synthèse des nouvelles orientations sur la poursuite du

processus de construction du centre de gériatrie de Bobo Dioulasso. A l'issue des amendements, le chronogramme a été validé.

## **II.2- Des communications introductives**

Quatre (04) communications ont été présentées aux participants : celle portant sur l'expérience du centre de gériatrie de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso, les termes de référence pour la sélection du cabinet chargé de réaliser les études architecturales et techniques et la présentation synthèse de l'APS.

### **➤ Présentation de l'expérience du centre de gériatrie de Ouagadougou**

La première communication a été présentée par Mme PARE/KANZIE Célestine, chargée de projet du projet de construction du centre de gériatrie de Ouagadougou (PCE-CEGO). Elle a mis en exergue la justification du projet par l'augmentation de l'espérance de vie avec pour corollaire l'accroissement du nombre des personnes âgées de 60ans et plus, et dont les maladies sont le plus souvent chroniques nécessitant un suivi médical et un traitement au long cours. Elle a aussi souligné que le projet est le fruit d'une sollicitation de l'Association nationale des retraités du Burkina Faso au gouvernement, lors de leur forum en 2012. En rappel, le projet a débuté en 2019 et prend fin en 2024 suite à une prolongation.

### **➤ Présentation de l'architecture du centre de gériatrie de Bobo-Dioulasso**

Cette présentation a été effectuée par M. OUEDRAOGO Sid Mohamed, Directeur des infrastructures, des équipements et de la maintenance (DIEM). Il a présenté les infrastructures, leurs superficies et les caractéristiques du centre de Bobo-Dioulasso. Il a indiqué que les infrastructures du centre de gériatrie seront composées de bâtiments médico-techniques et d'annexes implantées sur une superficie de 7393,8 m<sup>2</sup>. Il a recommandé une construction progressive des bâtiments du centre tout en tenant compte des équipements à y installer.

A l'issue des deux premières communications, les participants se sont entretenus sur le taux d'exécution physique du centre de Ouagadougou, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet, la prise en compte des normes en matière d'infrastructures de santé , la prise en compte de fonctions essentielles comme la pharmacie hospitalière, le système informatique, l'étude de faisabilité pour le volet équipement en adéquation avec les infrastructures, la réalisation de l'étude d'impact environnementale et sociale, la disponibilité du site et l'autorisation de construction.

### **➤ Présentation des termes de référence (TDR) de l'APS**

La présentation a été faite par M. Nabolé Benzamin, Chef de Service Etudes et Contrôle des Travaux Immobiliers de la CNSS. Il a mentionné que la durée du contrat est de 6 mois et a été signé en novembre 2020. Il a aussi, fait l'économie des livrables et objectifs des termes de références. Les TDR pour la sélection du groupement étaient élaborés sur la base d'un budget prévisionnel des travaux de génie civil de 700 000 000 FCFA. Après l'atelier de Bobo-

Dioullasso, le programme adopté a abouti à un coût prévisionnel des travaux de génie civil de 2 837 785 000 CFA HT.

#### ➤ Présentation de l'APS

L'économie de l'APS a été effectuée par le cabinet de consultants. La maquette a été produite sur un terrain de 18 000 m<sup>2</sup>. Selon les consultants, la disposition des bâtisses en cercle traduit la concession pour renforcer la sécurité, la sociabilité, la solidarité autour des personnes âgées.

#### II.3-Des amendements sur l'APS

Les amendements d'ordre général ont porté sur : la possibilité de l'extension des bâtiments, les centres de loisirs, la prise en compte des normes en matière d'infrastructures sanitaires, la destination initiale du site, l'existence d'un document de réaffectation de destination du site, les lieux de cultes, la couleur des bâtiments, indispensable pour l'orientation des usagers, ainsi que la destination de la maison familiale, la gestion des nuisances et la reprise de la clôture.

A ces préoccupations s'ajoutent l'inquiétude du transfert des patients du centre de gériatrie vers les autres unités de soins spécialisés et la mise en œuvre de la gratuité des soins des personnes âgées auxquelles des réponses appropriées ont été données.

Quant aux amendements spécifiques, la synthèse est consignée dans le tableau ci-après :

N°	INTITULE DU BATIMENT	OBSERVATIONS RETENUES
01	Accueil	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ajouter une ouverture pour avoir accès facilement aux toilettes ;</li><li>- prévoir des toilettes pour le personnel du guichet ;</li><li>- prévoir des mains courantes ;</li><li>- aménager deux postes au niveau du secrétariat et 2 guichets</li></ul>
02	Service des urgences	<ul style="list-style-type: none"><li>- prévoir une salle de garde pour médecin et ajouter des lits ;</li><li>- séparer les toilettes des vestiaires ;</li><li>- créer un poste de lavage des mains dans chaque salle de soins : tri, urgence</li><li>- supprimer le bureau dans la salle de tri ;</li><li>- prévoir au moins 2 lits au niveau de la salle de réanimation ;</li><li>- prévoir un bâtiment pour la prise en compte de la pharmacie hospitalière ;</li><li>- prévoir un local technique ;</li></ul>

N°	INTITULE DU BATIMENT	OBSERVATIONS RETENUES
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- aménager une salle de repos dans la guérite pour les vigiles</li> </ul>
03	Consultation générale 1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mutualiser les toilettes (spécialiste et le psychologue) ;</li> <li>- créer des toilettes pour le personnel et les usagers ;</li> <li>- réduire la superficie des bureaux des médecins ;</li> <li>- réduire les bureaux paysagers infirmiers et attachés ;</li> <li>- prévoir un dispositif de lavage de main ;</li> <li>- externaliser les toilettes pour les médecins ;</li> <li>- prévoir un bureau de secrétaire médicale</li> <li>- prévoir une salle de documentation et d'archive ;</li> <li>- prévoir 2 salles pour l'odontologue (salle 15 m<sup>2</sup>+point d'eau+ coin de paillasse), ophtalmologue (2 salles + paillasse +coin d'eau), ORL (2 grandes salles + paillasse + cabine 20m<sup>2</sup>+ coin d'eau) ;</li> <li>- délocaliser la Génie sanitaire (mettre au niveau de la pharmacie) ;</li> <li>- prévoir un magasin par service (un bloc) ;</li> <li>- prévoir un local technique par bâtiment.</li> </ul>
04	Kinésithérapie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revoir l'emplacement des bureaux et toilettes (mettre les bureaux d'un côté et les toilettes alignées à la salle de sport) ;</li> <li>- prévoir un couloir d'observation ;</li> <li>- mettre une baie vitrée au niveau de la salle des sports.</li> </ul>
05	Laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revoir les dispositions des salles (prélèvement à l'entrée et celle d'analyse au fond)</li> <li>- utiliser des revêtements spéciaux pour le sol et les murs</li> <li>- prévoir un guichet de retrait des résultats ;</li> <li>- prévoir Salle technique au fond du bâtiment avec une porte qui va dissocier du circuit des usagers ;</li> <li>- prévoir des guichets à l'accueil ;</li> <li>- prévoir une salle de garde ;</li> <li>- prévoir un point d'eau et paillasse mobile</li> </ul>

N°	INTITULE DU BATIMENT	OBSERVATIONS RETENUES
06	Radiologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre imagerie en lieu et place de radiologie ;</li> <li>- isoler le local oxygène ;</li> <li>- prévoir un guichet de retrait des résultats ;</li> <li>- renvoyer les toilettes des usagers vers la salle d'attente ;</li> <li>- déplacer la salle des attentes ;</li> <li>- prévoir une salle d'endoscopie ;</li> <li>- ajouter une autre paillasse</li> <li>- prévoir un bureau administratif</li> <li>- revoir la position de la radiologie (mettre au niveau du laboratoire et vice versa)</li> <li>- prévoir une salle de garde</li> </ul>
07	Hospitalisation-isolement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir un hangar de jeux pour les usagers vers le restaurant;</li> <li>- mettre les toilettes des chambres à 4 lits à l'extérieur</li> <li>- prévoir une salle de soins</li> <li>- prévoir une salle de pansement</li> <li>- créer deux salles d'isolement au niveau de l'hospitalisation en remplacement du bâtiment isolement ;</li> <li>- prévoir une salle de réunion</li> <li>- prévoir un bureau administratif</li> <li>- prévoir une salle d'archive</li> </ul>
08	Bloc administratif	revoir la porte d'entrée du local technique pour qu'il ne soit pas en face des toilettes
09	Annexe 1 (cafétéria)	revoir le positionnement des toilettes qui sont accessibles depuis la terrasse
10	Annexe 2 (nutrition-diététique et la cuisine)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir une aération maximale dans la section cuisine ;</li> <li>- isoler les toilettes du bloc cuisine</li> </ul>
11	Annexe 3 (maison familiale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baptiser la « Case familiale » au nom du retraité feu docteur Traoré Germain initiateur de la proposition ;</li> <li>- prendre l'avis des personnes âgées pour la finalisation de la case familiale ;</li> <li>- nommer clairement le service social et prévoir un bureau, un magasin et une salle de counseling ;</li> <li>- renommer également la « Maison familiale » en deux cases familiales ;</li> </ul>

N°	INTITULE DU BÂTIMENT	OBSERVATIONS RETENUES
12	Annexe 4 (buanderie stérilisation)	éloigner le service des services cliniques en le ramenant à l'emplacement de la salle d'isolement
13	Annexe 5 (latrines extérieurs)	revoir l'emplacement des latrines extérieures
14	Annexes 6 (local suppresseur local oxygène)	séparer le local oxygène du service de maintenance et la bâche à eau
15	Annexe 7 (Service de maintenance)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir une grande paillasse muni d'un point d'eau à l'intérieur ;</li> <li>- prévoir des vestiaires ;</li> <li>- ramener le bureau à la place du magasin ;</li> <li>- prévoir un hangar à l'entrée</li> </ul>
16	Annexe 8 (Local incinérateur et Abri déchets biomédicaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- incinérateur moderne ;</li> <li>- prévoir un point d'eau, voire douche ou latrine ;</li> <li>- prévoir un bac à ordure</li> </ul>
17	Annexe 9 (local groupe électrogène, local comptage et local transformation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre un espace entre les trois locaux</li> </ul>
18	Annexe 10 (parking personnel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- supprimer le parking à l'intérieur du centre ;</li> <li>- prévoir une circulation à sens unique avec une porte de sortie</li> </ul>
19	Annexe 11 (jardin aménager)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- compléter par des appâtâmes ;</li> <li>- prévoir un terrain de pétanque ;</li> <li>- prévoir un espace ami d'enfant.</li> </ul>
20	Annexe 12 (morgue)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir des toilettes externes pour usagers ;</li> <li>- prévoir des hangars pour l'attente ;</li> <li>- prévoir une salle de réparation, de formolisation des corps.</li> </ul>

Après ces amendements, il a été question de l'extension de certains bâtiments à hauteur. Il s'est agi notamment de consultation générale 1, d'une partie du laboratoire et du bloc pédagogique.

#### II.4- Des échanges sur les nouvelles orientations

Une équipe de la CNSS a abordé la question en mettant l'accent sur le maître d'ouvrage du projet de construction du centre de gériatrie de Bobo Dioulasso. A cet effet, l'équipe a voulu s'entretenir avec les acteurs sur le contenu d'une convention de financement entre le MSHP et la CNSS.

Toutefois, les acteurs présents ont émis des réserves sur l'amendement de la convention de financement. Ils ont souhaité un autre cadre avec des acteurs plus appropriés pour le type d'exercice notamment les directeurs en charge des finances des structures concernées.

Par ailleurs, il a été demandé à la CNSS de notifier par écrit la nouvelle orientation aux autorités du ministère en charge de la santé.

### **III. Des recommandations de l'atelier**

Cinq (05) recommandations ont été formulées par les participants, il s'agit de :

- associer dans la mesure du possible, le Conseil National des Personnes Agées du Burkina Faso (CNPA-BF) aux prochaines échéances ;
- baptiser la case familiale au nom du retraité feu Docteur Traoré Germain initiateur de la proposition ;
- Associer la DIEM du MSHP et la Société de Gestion de l'Equipement et de la Maintenance Biomédicale (SOGEMAB) à la détermination du coût des équipements du centre;
- régulariser la destination du site d'implantation du centre;
- prévoir la possibilité de construire à hauteur (R+1) de certains bâtiments.

### **IV. Des perspectives**

<b>TACHES/ACTIVITES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRE</b>
Actualiser les termes de référence du recrutement du consultant	CNSS	Comité consultatif de suivi
Prendre en compte les amendements pertinents de l'APS	Groupement d'architecture	Comité consultatif de suivi
Elaborer l'avant-projet détaillé	Groupement d'architecture	CNSS/ tutelle technique
Organiser un atelier de validation de l'APD	CNSS	Comité consultatif de suivi
Réaliser une étude d'impact environnementale et sociale	CNSS	Comité consultatif de suivi /MEV
Elaborer des plans d'équipements et les spécifications techniques et de maintenance	CNSS	Tutelle technique/DIEM/SOGEMAB
Signature de la convention de financement	CNSS	Tutelle technique, MEFP
Lancer les appels d'offre pour le recrutement de la MOD	CNSS	Tutelle technique
Rédiger les documents du projet	CNSS	Comité consultatif de suivi

Valider les documents du projet	CNV	DGEES
Créer le projet	DGEES/tutelle technique	MEFP

## V. De la cérémonie de clôture

Elle a été marquée par les mots de remerciements du représentant des retraités et de monsieur OUEDRAOGO Sid Mohamadi, Directeur des infrastructures, des équipements et de la maintenance (DIEM) du MSHP, en l'absence de ZANGO Karlé qui s'est excusé entre temps pour une autre rencontre. Ils ont tour à tour remercié les participants pour leur sollicitude et leur engagement qui ont permis le bon déroulement des travaux.

A la suite, monsieur le DIEM a exhorté le groupement de consultants à prendre en compte les préoccupations pertinentes des participants et à respecter le détail d'un (01) mois imparti pour la réalisation de l'APS. Puis, il a mis fin aux travaux aux environs de 16 heures et souhaité un bon retour aux participants dans leurs familles respectives.

Fait à Ziniaré, le 19 juillet 2023

### Les rapporteurs



Elie SAMA

**ANNEXE : LISTE NOMINATIVE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DE L'APS DU CENTRE DE GERIATRIE DE BOBO-DIOULASSO**

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION / QUALIFICATION	TELEPHONE
1	ZANGO Karlé	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS)	Directeur général de la Protection sociale	71 31 45 85
2	TIEMTORE P. Germaine	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale (MFPTPS)	Directrice générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)	61 18 46 19
3	NABOLLE Benzamin	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Chef de Service Etudes et Contrôle des Travaux Immobiliers	70 24 77 72
4	SARA Moumouni	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Chef de Section Surveillance des travaux	70 24 82 80
5	PARE/KANZIE Célestine	PCE-CEGO	Chargée du projet/Spécialiste en santé publique	70 28 41 21
6	ZAGRE Stéphane	Secrétariat général	Chargé d'étude /Administrateur des services de santé	70 34 62 36
7	OUEDRAOGO Sid Mohamadi	Direction des infrastructures, des équipements et de la maintenance (DIEM)	Directeur/Ingénierie en génie civile	70 73 34 64
8	BAKO Wenceslas Franck Stéphanie	Direction des infrastructures, des équipements et de la maintenance (DIEM)	Ingénieur en génie biomédical	70 10 32 54
9	Dr ZOURE Marie Emmanuelle Lamoussa	Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)	Directrice de la coordination des projets et programmes et de partenariat	72 57 51 78
10	ILBOUDO Rasmané	PCE-CEGO	Chargé du suivi évaluation du projet/Administrateur des services de santé	70 88 71 41

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION / QUALIFICATION	TELEPHONE
11	Dr Rouamba Guy Bertrand	DIRECTION de qualité des soins et de la sécurité des patients (DQSS)	Chef du service d'hygiène et sécurité des patients/ Médecin de santé publique	70675794
12	Dr Louis Sylvain Peng-Wendé OUEDRAOGO	Personnes ressources	Médecin Gériatre	71 03 86 06
13	SAMA Elie	Ministère en charge de la Solidarité nationale	Chef de service de la promotion socio-économique des personnes âgées / Administrateur des affaires sociales	70 54 40 41
14	IGO / OUEDRAOGO Mamounata	DIRECTION générale de l'Architecture, de l'Ingénierie et de la Construction (DGAIC)	Directrice	70 24 55 04
15	ILBOUDO Jean Baptiste	Association nationale des retraités du Burkina Faso	Retraité	70 29 51 00 / 76 51 14 73
16	MANDE Paul	DIRECTION de la Programmation et de l'Evaluation des Investissements Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP)	Agent	70 14 13 63
17	DRABO Hazane	ACAT	Consultante	70 25 70 85
18	DEMBELE Bernard	ACAT	Consultante	62 87 86 32
19	KONATE S. Gustave	AADI	Consultante	70 20 49 66
20	SAWADOGO Anicet	CREA ASSOCIATE	Consultante	70 72 05 62
21	BONZI Leon	CREA ASSOCIATE	Consultante	70 45 58 18